



# Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

---

**Programme de travail et budget pour 2005**

**Rapport de suivi**

**et**

**d'évaluation des performances**

## PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR 2005

### Rapport de suivi et d'évaluation des performances

#### Introduction

Le rapport de suivi et d'évaluation des performances du Secrétariat est soumis tous les ans aux Membres et à la Conférence du PROE conformément aux obligations imposées au directeur par le règlement intérieur de la Conférence, qui prévoit la fourniture d'un bilan de la mise en œuvre du programme de travail de l'Organisation. Le Secrétariat fournit par ailleurs des rapports distincts sur sa performance financière et ses comptes pour l'exercice 2005 ainsi que le rapport annuel du directeur sur les réalisations, perspectives et défis assumés par le Secrétariat au cours de cet exercice.

Comme l'année dernière et à la demande de certains Membres, les chargés de programmes du Secrétariat présenteront de courts diaporamas PowerPoint sur leurs domaines d'intervention avant l'examen et la discussion approfondis des informations fournies dans le présent rapport.

Le programme de travail et le budget pour 2005 sont les premiers à refléter les priorités du nouveau plan d'action (2005-2009) et des programmes stratégiques (2004-2013) du PROE et à utiliser le format adopté pour la nouvelle structure axée sur les programmes.

#### Évaluation générale des réalisations de 2005

En 2005, le PROE a une fois encore contribué à l'amélioration de l'environnement de la région insulaire océanienne. Ses agents ont obtenu d'importants résultats, aux niveaux local, national, régional et international, dans les principaux domaines d'intervention suivants : gestion des ressources naturelles, lutte contre la pollution, changements climatiques, développement économique et renforcement des capacités, formation, éducation et sensibilisation à l'environnement. En collaboration avec les Membres insulaires, les institutions partenaires et les bailleurs, le Secrétariat a placé le PROE au cœur des activités environnementales de la région tout en rehaussant le profil de l'Organisation.

Les réalisations de l'année sont détaillées ci-après et seront présentées par les membres du personnel qui en ont eu la charge. Ils se référeront pour cela au présent document tout en répondant aux questions soulevées.

#### Remarque concernant l'interprétation des données budgétaires et des dépenses

Le programme de travail et le budget pour 2005 ont été préparés au début de 2004, distribués aux Membres en juillet et approuvés en septembre, en vue de leur mise en œuvre l'année suivante. Bien qu'ils aient été préparés en utilisant les meilleures informations disponibles à l'époque, de nombreuses hypothèses et circonstances avaient probablement changé en janvier 2005, quelque neuf mois plus tard.

Concernant les contributions des Membres, le Secrétariat avait supposé qu'elles seraient disponibles au début de l'exercice comptable pour financer les programmes conformément au calendrier prévu lors de la préparation du budget. Dans la majorité des cas, et pour des raisons diverses, cette hypothèse s'est avérée être optimiste.

Le lecteur est donc prié de noter que, si le budget total approuvé s'élevait à 7 603 204 dollars É.-U., les fonds effectivement reçus de toutes les sources n'ont atteint que 7 332 545 dollars É.-U. alors que les dépenses totales effectives se sont chiffrées à 7 224 369 dollars É.-U.

Le Secrétariat a donc utilisé, au cours l'exercice 2005, 92 % des ressources et recettes budgétaires approuvées pour mener ses activités dans les pays et territoires océaniques, soutenir les programmes et financer son fonctionnement. Ce chiffre passe à 99 % si l'on considère les recettes effectivement encaissées au cours de cette période.

<b>Budget total approuvé</b> 7 603 204 \$US	<b>Dépenses totales effectives</b> 7 224 369 \$US	<b>Part des dépenses par rapport au budget 95 %</b>
<b>Recettes totales effectives</b> 7 332 545 \$US		<b>Part des dépenses par rapport aux recettes 99 %</b>

## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

### 1. PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

**Objectif du programme :** Pays et territoires insulaires océaniques à même de gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance.

L'orientation du PROE à travers ce programme reflète un engagement fondamental en faveur du maintien des modes de subsistance des peuples insulaires, grâce à la conservation et à la gestion efficaces des écosystèmes terrestres, côtiers et marins. Ce programme vise à développer les capacités des peuples océaniques afin de les aider à conserver et gérer durablement les écosystèmes et les ressources de leurs îles. Il vise également à protéger les espèces menacées prioritaires et à préserver les pays et territoires des espèces exotiques envahissantes. À travers ce programme, le PROE entend aborder les questions de conservation des écosystèmes, de gestion durable des ressources naturelles et de protection des espèces menacées prioritaires contre les menaces anthropiques et les espèces envahissantes. Ces questions nécessitent des interventions aux niveaux local, national, régional et international. Ce programme a fourni en 2005 les conseils, l'assistance technique, les informations et le soutien nécessaires au renforcement des capacités requises pour aider les pays et territoires océaniques à répondre aux besoins susmentionnés.

Les initiatives ayant contribué à atteindre l'objectif du programme en 2005 sont les suivantes :

- Création de nouveaux postes de chargés de programmes dans les domaines suivants : biodiversité insulaire, espèces envahissantes et gestion des récifs coralliens ;
- Renforcement du processus PANSB par le biais des organismes nationaux et de la Table ronde pour la conservation de la nature ;
- Mise en œuvre, dans plusieurs pays, d'initiatives variées de gestion des ressources et des écosystèmes côtiers dans le cadre du Projet des eaux internationales ;
- Amélioration de la conservation des tortues grâce à l'élaboration de la base de données régionale sur les tortues, à l'inventaire des sites de nidification et à des campagnes de marquage ;
- Mémorandum de coopération entre le PROE et la Convention sur les espèces migratrices ;
- Formation du personnel des administrations chargées de l'environnement dans 11 pays membres aux méthodes d'autoévaluation nationale des capacités à renforcer ;
- Formation du personnel et des représentants des administrations chargées de l'environnement dans huit pays membres en vue de l'élaboration de plans d'action nationaux de mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la

désertification ;

- Préparation d'un kit de formation sur la gestion du cycle des projets destiné au personnel des administrations chargées de l'environnement ;
- Élaboration, avec le soutien des Membres, du document *Education and Communication for a Sustainable Pacific : a Guiding Framework (2005-2007)* ;
- Coordination de la première rencontre intersectorielle du Pacifique sur l'éducation en vue du développement durable ;
- Préparation de stratégies de communication pour 13 projets pilotes du Projet des eaux internationales ; et
- Poursuite de la mise en œuvre du projet de Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN), notamment grâce au soutien à la création de centres d'information sur l'environnement dans quatre pays et à la prestation de conseils techniques à trois Membres en vue de la rédaction de stratégies en matière d'information.

Le lancement du volet de l'Initiative Corail pour le Pacifique Sud (CRISP) exécuté par le PROE et la signature de l'accord associé ont malheureusement été retardés et sont maintenant prévus pour 2006. Le Secrétariat est par ailleurs conscient que les indicateurs vérifiables définis pour le résultat 1.1.1 et le premier indicateur pour le résultat 1.1.2 (rubrique 1.1 Gestion des écosystèmes terrestres) sont difficiles à évaluer et dépendent essentiellement des mesures prises par les Membres. Le PROE n'est donc pas en mesure de fournir des résultats pour ces indicateurs. Toutefois, suite à la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE et aux demandes des Membres concernant l'amélioration des performances dans ce domaine, le Secrétariat a scindé le poste du Chargé de la conservation de l'avifaune et des espèces envahissantes en deux nouveaux postes, Spécialiste des espèces envahissantes et Spécialiste de la biodiversité insulaire, ce dernier étant essentiellement axé sur les écosystèmes terrestres afin de compléter le travail effectué par le volet côtier et marin.

#### Analyse financière comparative

Budget total	Dépenses réelles	Part des dépenses
3 158 416 \$US	2 256 893 \$US	71 %

## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

**Volet :** 1.1 – Gestion des écosystèmes terrestres

**Objectif :** Promouvoir et soutenir la gestion durable et la conservation des écosystèmes terrestres

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet du programme :</b>		<b>1.1 – Gestion des écosystèmes terrestres</b>			
1.1.1 Conservation des principaux écosystèmes terrestres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion active des zones de conservation existantes, zones de gestion spéciale et zones protégées</li> <li>• Création de nouvelles zones de conservation, zones de gestion spéciale et zones protégées</li> <li>• Programmes de gestion communautaires en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir observations de l'introduction</li> <li>• Création de nouveaux postes axés sur la biodiversité insulaire et les écosystèmes terrestres à pourvoir en 2006</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	22 562	20 598
			Frais de fonctionnement	18 002	67 977
			Frais d'investissement	0	4 526
			<b>Sous-total</b>	<b>40 564</b>	<b>93 101</b>
			Les dépenses de ce résultat doivent être prises en compte avec celles du résultat 2.1.1.		
1.1.2 Adoption accrue des approches durables en gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de sites modèles démontrant les avantages de la gestion durable des ressources</li> <li>• Sensibilisation accrue aux niveaux local et national aux besoins et aux mécanismes en matière de gestion durable des ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de demandes de financement et obtention de crédits en vue de la participation de représentants des Palaos, des EFM, du Samoa, de Tuvalu, des Îles Salomon et de Vanuatu au Cours sur la conservation communautaire pour les îles du Pacifique. Crédits et soutien généreusement fournis par le PNUE, AusAID, la FSPI et l'USP.</li> <li>• Création de sites modèles par quatre participants à ce cours aux EFM, aux Îles Salomon, à Vanuatu et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.</li> <li>• Cours proposé en collaboration avec l'USP et la FSPI et dispensé à 14 participants de huit pays. Tous ces participants mènent aujourd'hui des initiatives de conservation.</li> <li>• Obtention de fonds et assistance au réseau pour permettre aux coordinateurs des Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB) de se rencontrer pour définir ensemble les principales questions et priorités dans ce domaine, notamment la capacité à suivre et évaluer les travaux entrepris. La réunion du groupe de travail sur les PANSB a permis de définir ces questions et priorités.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	22 562	20 630
			Frais de fonctionnement	25 409	32 206
			Frais d'investissement	0	3 671
			<b>Sous-total</b>	<b>47 971</b>	<b>56 507</b>
			Des fonds supplémentaires ont été obtenus auprès des bailleurs en cours d'année en vue de la mise en œuvre des activités.		

## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

**Volet :** 1.2 – Écosystèmes côtiers et marins

**Objectif :** Promouvoir et soutenir la gestion durable et la conservation des écosystèmes côtiers et marins

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet du programme :</b>					
<b>1.2 – Gestion des écosystèmes côtiers et marins</b>					
1.2.1 Conservation des principaux écosystèmes côtiers et marins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux écosystèmes côtiers et marins identifiés et stratégies régionales et nationales de conservation élaborées, soutenues et mises en œuvre</li>   <li>• Gestion active des zones marines de conservation et de gestion spéciale et des zones marines protégées existantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance à 11 Membres en vue d'évaluer les capacités nationales d'intervention et de gestion des réponses des mangroves aux changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer.</li> <li>• Mise en œuvre de stratégies et de plans de conservation des écosystèmes côtiers menacés à Nioué, aux Îles Salomon, à Vanuatu et à Yap (EFM) dans le cadre du Projet des eaux internationales.</li> <li>• Soutien aux Membres en vue de l'élaboration et de l'exécution d'activités de sensibilisation aux zones humides, dont la Journée mondiale des zones humides.</li> <li>• Finalisation du descriptif de projet CRISP-PNUE.</li> <li>• Négociation avec la France d'un poste au sein du PROE sur la gestion des récifs coralliens pour renforcer le soutien aux pays.</li> <li>• Sensibilisation accrue aux plans, stratégies et activités du PROE par les partenaires du CRISP lors de l'atelier de lancement de cette initiative en 2005.</li> <li>• Financement en suspens jusqu'à la signature du Fonds des Nations Unies (aucune activité menée dans les pays en 2005).</li> <li>• Élaboration de plans de gestion de ZMP à Nioué, aux Îles Salomon et à Yap dans le cadre du Projet des eaux internationales.</li> <li>• Des groupes de travail nationaux ont été créés pour que quatre ZMP dépendant de ce projet coordonnent les activités dans ce domaine, notamment en matière d'élaboration de politiques.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	197 258	214 795
			Frais de fonctionnement	629 599	442 003
			Frais d'investissement	7 218	1 084
			<b>Sous-total</b>	<b>834 075</b>	<b>657 881</b>
			Augmentation des frais de personnel due aux indemnités de cessation de service versées au personnel du Projet des eaux internationales. Baisse des frais de fonctionnement due à un déficit de financement ICRAN/CRISP de 113 732 dollars et à la reprogrammation des bourses du Projet des eaux internationales.		

## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de nouvelles zones marines de conservation et de gestion spéciale et de zones marines protégées</li> <li>Programmes de gestion communautaire des ressources naturelles en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suite au succès des projets pilotes menés dans plusieurs communautés, d'autres communautés de Nioué et de Yap ont exprimé le désir de reproduire les activités menées dans ces ZMP.</li> <li>Tous les pays participant au Projet des eaux internationales ont recensé les causes profondes des problèmes liés aux ressources marines et côtières, ou ont entamé ce processus, et ont élaboré des plans en la matière.</li> <li>Le projet pilote de Nioué a créé des zones temporairement fermées, équivalentes aux zones <i>tapu</i> traditionnelles, pour veiller à l'exploitation durable des ressources au sein de la ZMP.</li> <li>Une étudiante des Îles Salomon suit des études de troisième cycle en sciences de la mer à l'UPNG grâce à une bourse du Projet des eaux internationales. Ses recherches sont axées sur l'exploitation durable des bèches-de-mer grâce à des systèmes de gestion traditionnels.</li> </ul>			
1.2.2 Renforcement de la gestion côtière intégrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Établissement de sites pilotes et d'activités de démonstration de « meilleures pratiques » en matière de gestion côtière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quatre sites pilotes côtiers ont été créés à Nioué, à Yap, aux Îles Salomon et à Vanuatu dans le cadre du volet Gestion intégrée du littoral et des bassins hydrographiques du Projet des eaux internationales.</li> <li>Des évaluations économiques ont été réalisées pour le projet pilote mené aux îles Cook tandis que les études socio-économiques se poursuivent sur le projet pilote des Îles Salomon.</li> <li>Une assistance a été fournie en vue de la mise en œuvre activités de démonstration sur la réhabilitation et la restauration des récifs coralliens sur trois sites des Îles Salomon.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	115 764	118 931
			Frais de fonctionnement	605 718	357 615
			Frais d'investissement	6 218	3 367
			<b>Sous-total</b>	<b>727 700</b>	<b>479 912</b>
			Baisse des frais de fonctionnement due à un déficit de financement de 152 152 dollars et à la reprogrammation des bourses du Projet des eaux internationales conformément aux exigences de financement.		



## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

**Volet :** 1.3 – Espèces d'intérêt particulier

**Objectif :** Promouvoir la conservation de la diversité biologique des îles

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet du programme :</b>					
<b>1.3 – Espèces d'intérêt particulier</b>					
1.3.1 Gestion et conservation des espèces menacées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie régionale de conservation de l'avifaune soutenue et mise en œuvre</li>   <li>• Diffusion et utilisation de données et de documents sur l'état régional des espèces menacées, leur répartition et les principales menaces les concernant</li>   <li>• Élaboration et mise en œuvre de plans de reconstitution des espèces en voie de disparition</li>   <li>• Sites clés soutenant des agrégations d'espèces ou d'écosystèmes menacés identifiés et menaces importantes identifiées et abordées</li> <li>• Plans d'action nationaux et régionaux concernant les dugongs, cétacés (baleines et dauphins) et tortues élaborés, soutenus et appliqués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un groupe de travail chargé d'examiner l'état de conservation de l'avifaune dans la région.</li> <li>• Élaboration d'une charte pour ce groupe de travail sur la conservation de l'avifaune.</li>   <li>• Fourniture de bagues de marquage des tortues à Guam, à la PNG, aux EFM, aux Mariannes du Nord, aux Palaos, à Vanuatu, aux Îles Cook et aux Fidji.</li> <li>• Création et test de la base de données régionale sur les tortues et formation associée.</li> <li>• Mise à jour des données de marquage régional des tortues.</li> <li>• Gestion prévisionnelle de la pêche durable de la bêche-de-mer entamée à Marovo Lagoon (Îles Salomon).</li> <li>• Soutien à la production d'une vidéo sur la conservation des tortues à Vanuatu.</li> <li>• Approbation par la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE de l'Année de la tortue de mer (2006).</li> <li>• Création du comité régional de coordination de l'Année de la tortue de mer, élaboration du plan de la campagne et obtention du financement nécessaire.</li> <li>• Assistance à l'inventaire des sites de nidification des tortues en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Samoa.</li>   <li>• Promotion de la participation de tous les États et Territoires de l'aire de répartition des dugongs à la première Réunion sur le mémorandum d'accord pour la conservation et la gestion des dugongs, organisée sous les auspices de la CMS à Bangkok (Thaïlande) en août 2005.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	28 727	42 187
			Frais de fonctionnement	36 000	99 617
			Frais d'investissement	0	3 132
			<b>Sous-total</b>	<b>64 727</b>	<b>144 936</b>
			Augmentation des frais de personnel et de fonctionnement due à une assistance supplémentaire des bailleurs au responsable des espèces marines et à d'autres projets, ces frais devant être pris en compte avec ceux du résultat 1.3.2.		



## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
			Prévues	Effectives	
1.3.2 Réduction de la menace liée aux espèces envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie régionale sur les espèces envahissantes soutenue et mise en œuvre.</li> <li>Stratégies et programmes nationaux sur les espèces envahissantes élaborés et mis en œuvre.</li> <li>Outils et techniques concernant les principales espèces envahissantes du Pacifique élaborés et partagés.</li> <li>Capacités nationales et régionales renforcées pour éviter, contrôler et éradiquer les espèces envahissantes et prendre des mesures rapides en la matière.</li> <li>Stratégie régionale sur les espèces envahissantes marines liées aux transports maritimes formulée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision de la Stratégie de lutte contre les espèces envahissantes repoussée à 2007 afin de la synchroniser avec celle de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature.</li> <li>Proposition préparée et soumise au Fonds du Partenariat pour la préservation des écosystèmes vitaux (CEPF), grâce à un financement du Programme régional sur le patrimoine naturel, en vue de l'éradication des rats sur l'île Nu'utele au Samoa.</li> <li>Création du Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN) et recrutement de son coordinateur.</li> <li>Demande de financement de type PDF-B pour le Projet océanien de gestion des espèces envahissantes soumise au PNUD et au FEM.</li> <li>Création d'un poste axé sur les espèces envahissantes pour renforcer le soutien aux Membres (en cours de recrutement).</li> <li>Projet de <i>Stratégie régionale relative à l'introduction d'organismes marins nuisibles par les navires dans les pays insulaires du Pacifique</i> achevé et en cours de révision.</li> </ul>			
			Frais de personnel	89 832	92 810
			Frais de fonctionnement	618 380	73 137
			Frais d'investissement	4 000	199
			Sous-total	712 212	166 146
Forte baisse des frais de fonctionnement due à la non-concrétisation en 2005 du financement du projet du FEM sur les espèces envahissantes (474 000 dollars).					
1.3.3 Gestion efficace des populations migratrices	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanismes régionaux et plans d'action élaborés pour les principales zones ou espèces.</li> <li>Habitats des principales espèces migratrices identifiés et intégrés dans des accords de gestion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'un atelier régional du groupe de travail pour finaliser le texte du mémorandum d'accord et le Plan d'action pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans le Pacifique insulaire sous les auspices de la CMS. État d'avancement examiné à la Conférence du PROE de 2005.</li> <li>Le mémorandum d'accord sur les cétacés a été préparé et diffusé conjointement par le PROE et la CMS, pour observation par les Membres et les partenaires, et son état d'avancement a été examiné à la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE en 2005.</li> <li>Lancement de discussions concernant un mémorandum d'accord océanien sous les auspices de la CMS en vue de la conservation des tortues de mer.</li> <li>Mémorandum de coopération signé entre le PROE et la CMS sur la compatibilité des politiques, la coopération institutionnelle, l'échange d'expériences et d'informations, la coordination des programmes de travail, les mesures conjointes de conservation ; et consultations, rapports et conseils sur de nouveaux domaines de coopération et d'action.</li> </ul>			
			Frais de personnel	23 894	31 920
			Frais de fonctionnement	3 500	99 831
			Frais d'investissement	0	1 860
			Sous-total	27 394	133 611
Augmentation des frais due à un soutien accru des bailleurs au Spécialiste des espèces marines et à des crédits supplémentaires pour l'Année de la tortue de mer.					

## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

**Volet :** 1.4 – Communautés et institutions

**Objectif :** Donner aux communautés et institutions des pays et territoires insulaires océaniques la capacité de gérer leur propre développement environnemental

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalisations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)																
<b>Volet du programme :</b>																			
<b>1.4 – Communautés et institutions</b>																			
1.4.1 Élaboration et soutien à l'application de stratégies de mise en valeur des ressources humaines au sein des ministères de l'Environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application par les ministères de l'Environnement de stratégies de mise en valeur des ressources humaines et de plans de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volontaire australien détaché au ministère de l'Environnement de Kiribati pour appuyer le plan d'organisation du personnel et exécuter les initiatives de communication et de sensibilisation.</li> <li>Équipement fourni au ministère de l'Environnement des Îles Salomon pour appuyer la mise en œuvre des activités de formation et de sensibilisation.</li> <li>Formation des fonctionnaires des ministères de l'Environnement dans 11 pays membres sur les méthodologies d'autoévaluation des capacités et sur le processus d'ANCR. Cette formation a également été fournie à d'autres fonctionnaires et à des représentants des parties prenantes nationales. Au total, 105 personnes en ont bénéficié et participent activement au processus d'ANCR.</li> <li>Formation d'un agent du ministère de l'Environnement du Samoa en conservation communautaire. Cette formation a également été offerte à d'autres fonctionnaires et agents d'O.N.G. des Palaos, des EFM, du Samoa, de la PNG, des Îles Salomon, de Vanuatu, de Tuvalu et de Kiribati.</li> <li>Préparation d'un kit de formation sur la gestion du cycle des projets destiné au personnel ministère de l'Environnement.</li> <li>Soutien aux chargés de projet du PROE en vue de la planification et de l'exécution d'activités de formation et de consultation sur la gestion des déchets solides, la gestion des zones humides, la conservation des tortues et les espèces envahissantes.</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Prévues</th> <th>Effectives</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Frais de personnel</td> <td>78 901</td> <td>84 304</td> </tr> <tr> <td>Frais de fonctionnement</td> <td>154 500</td> <td>107 923</td> </tr> <tr> <td>Frais d'investissement</td> <td>0</td> <td>9 491</td> </tr> <tr> <td><b>Sous-total</b></td> <td><b>233 401</b></td> <td><b>201 718</b></td> </tr> </tbody> </table>		Prévues	Effectives	Frais de personnel	78 901	84 304	Frais de fonctionnement	154 500	107 923	Frais d'investissement	0	9 491	<b>Sous-total</b>	<b>233 401</b>	<b>201 718</b>	<p>Dépenses inférieures au budget car trois pays bénéficiaires n'étaient pas prêts à entamer la mise en œuvre et les fonds ont été reportés à l'année suivante.</p>
	Prévues	Effectives																	
Frais de personnel	78 901	84 304																	
Frais de fonctionnement	154 500	107 923																	
Frais d'investissement	0	9 491																	
<b>Sous-total</b>	<b>233 401</b>	<b>201 718</b>																	

## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
			Prévues	Effectives	
1.4.2 Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales d'éducation et de sensibilisation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation des pays à la Stratégie régionale en matière d'éducation et de sensibilisation</li>   <li>▪ Mise en œuvre par les pays de stratégies nationales en matière d'éducation et de sensibilisation cadrant avec la stratégie régionale.</li> <li>▪ Intégration des questions d'environnement/de développement durable aux programmes scolaires nationaux</li> <li>▪ Participation des pays à la Stratégie régionale de communication sur l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration avec la participation d'éducateurs de pays et territoires membres du PROE du document <i>Education and Communication for a Sustainable Pacific : a Guiding Framework (2005-2007)</i>.</li> <li>▪ Obtention de fonds pour les initiatives d'éducation et de communication en 2006 prévues par ce document.</li> <li>▪ Contribution aux échanges électroniques avec les éducateurs du PROE.</li> <li>▪ Fourniture de soutien et de conseils aux Membres en vue de l'élaboration de campagnes de sensibilisation dans le cadre de l'Année de lutte contre les déchets.</li> <li>▪ Coordination du premier atelier intersectoriel océanien sur l'éducation et le développement durable et les communications sur l'environnement.</li> <li>▪ Préparation (achevée ou en cours) de stratégies de communication pour 13 projets pilotes dans le cadre du Projet des eaux internationales.</li> <li>▪ Assistance aux Membres en matière d'éducation et de communication, notamment en vue de la coordination des célébrations de la Journée mondiale de l'environnement.</li> <li>▪ Élaboration du bulletin d'information électronique « Learning Grounds » destiné aux éducateurs et communicateurs de la région.</li> <li>▪ Élaboration de la campagne de communication de l'Année océanienne de la tortue de mer (2006).</li> <li>▪ Élaboration de la campagne de communication « Island Life » destinée à appuyer les activités du PROE sur la biodiversité insulaire.</li> <li>▪ Soutien à la Table ronde pour la conservation de la nature en tant que président du groupe de travail sur la communication.</li> <li>▪ Réalisation d'activités de communication, dont l'élaboration de fiches d'information, la recherche de soutien pour la maintenance du site web et la fourniture de soutien aux médias.</li> </ul>			
			Frais de personnel	77 555	76 355
			Frais de fonctionnement	35 565	98 263
			Frais d'investissement	0	4 146
			<b>Sous-total</b>	<b>113 120</b>	<b>178 764</b>
		Augmentation des dépenses due à l'obtention de fonds complémentaires auprès des bailleurs en cours d'année en vue de la mise en œuvre des activités.			

## PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
				Prévues	Effectives
1.4.3 Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies relatives aux capacités de gestion des connaissances, de la documentation et de l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place dans les pays de centres d'échange nationaux intégrés</li> <li>Centres d'information sur l'environnement opérationnels dans les pays</li> <li>Centre d'échange régional sur les questions de développement durable opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultations avec les fournisseurs d'accès Internet en vue de la conception et de la création d'un centre d'échanges national intégré dans deux pays.</li> <li>Fourniture et installation du matériel et des logiciels nécessaires à la création d'un centre d'information sur l'environnement dans quatre pays membres.</li> <li>Réalisation d'évaluations techniques portant sur deux nouveaux États ACP océaniques : Palaos et République des Îles Marshall.</li> <li>Création des réseaux nationaux sur la base des recommandations de ces évaluations.</li> <li>Fourniture de conseils et de soutien techniques à trois pays membres en vue de la rédaction de politiques d'information.</li> <li>Soutien aux pays membres en vue de l'élaboration et de la compilation de bibliographies nationales sur l'environnement, dans le cadre des PANSB.</li> <li>Fourniture de conseils et de soutien techniques en gestion de l'information au projet communautaire du Samoa, grâce au Programme de microfinancements du FEM.</li> <li>Élaboration d'un projet de modèle régional de centre d'échanges aux fins de tests internes.</li> <li>Soutien aux questions et mécanismes régionaux, notamment dans le domaine de la diffusion et de la présentation de l'information.</li> </ul>			
			Frais de personnel	133 976	85 005
			Frais de fonctionnement	220 287	59 311
			Frais d'investissement	3 000	0
			<b>Sous-total</b>	<b>357 263</b>	<b>144 316</b>
			Dépenses inférieures au budget en raison de la réception tardive des fonds de l'UE (161 667 dollars) et de la non-réception de l'assistance annoncée par la DAES (50 000 dollars) et des fonds non garantis.		
<b>TOTAL PROGRAMME ÉCOSYSTÈMES INSULAIRES</b>			<b>Frais de personnel</b>	<b>791 030</b>	<b>787 535</b>
			<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>2 346 950</b>	<b>1 437 884</b>
			<b>Frais d'investissement</b>	<b>20 436</b>	<b>31 474</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>3 158 416</b>	<b>2 256 893</b>

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

### 2. AVENIRS OCÉANIENS

**Objectif du programme :** Pays et territoires insulaires océaniques à même de s'organiser et de faire face aux menaces et pressions pesant sur les systèmes océaniques et insulaires.

Comme son nom l'indique, ce programme a pour objet de garantir un environnement sain pour les générations présentes et futures des îles du Pacifique. Reconnaisant l'ampleur de cet objectif, un important travail de réflexion a été mené afin de préciser les erreurs à éviter et les domaines à privilégier. Le programme couvre deux grands domaines.

**Il s'attaque d'une part aux principales menaces et pressions pesant à moyen et long terme sur l'environnement océanique, à savoir les changements climatiques et la gestion de la pollution et des déchets.** Ce travail contribuera à renforcer les capacités des Membres insulaires à faire face aux changements climatiques, à la variabilité du climat, à l'élévation du niveau de la mer et à leurs effets néfastes. Il entend également réduire la contribution océanique aux émissions de gaz à effet de serre grâce au développement des énergies renouvelables qui présentent d'autres avantages au niveau de la sécurité énergétique et des coûts d'importation.

La pollution constitue l'une des plus grandes menaces posées au développement durable dans le Pacifique insulaire. La pollution marine nécessite une approche coordonnée et globale du fait même qu'elle ignore les frontières. Les quantités croissantes de déchets solides et la pénurie des moyens de gestion des divers polluants constituent une réelle préoccupation pour les Membres du PROE. Les impacts environnementaux de ces problèmes sont de plus en plus assortis d'effets économiques et sociaux.

En 2005, la majorité des ressources du programme ont été axées sur ces domaines prioritaires et les activités menées se sont soldées par d'importantes réalisations pour le PROE et ses Membres :

- Gestion des impacts des changements climatiques par le biais de projets pilotes d'adaptation et adoption par les Membres du PROE du Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques ;
- Promotion du développement des énergies renouvelables grâce au recensement des obstacles et des problèmes de mise en œuvre concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Projet océanique sur l'énergie renouvelable ;

- Réduction d'un risque important de pollution grâce au retrait des volumes de déchets toxiques persistants dans le cadre du Projet de gestion des polluants organiques persistants dans les pays insulaires du Pacifique ;
- Coordination de la gestion régionale des déchets grâce à l'adoption par les Membres du PROE de la Stratégie océanique de gestion des déchets solides, à l'élaboration du Plan d'action associé et à la sensibilisation à cette question dans le cadre de l'Année de lutte contre les déchets ;
- Démonstration de l'élimination rentable des déchets dans le cadre de la transformation d'un dépotoir en décharge contrôlée semi-aérobique ultramoderne ;
- Réduction des risques de catastrophes naturelles grâce à la coordination régionale de la surveillance météorologique et de l'observation du climat ;
- Protection de l'atmosphère grâce à la coordination de l'importante réduction des volumes régionaux de substances qui appauvrissent la couche d'ozone ;
- Réduction de l'impact des déversements d'hydrocarbures grâce à la promotion de l'application continue du Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL) et à l'amendement des protocoles sur la pollution marine à la Convention de Nouméa ;
- Réduction de la menace pesant sur les ressources naturelles grâce à l'élaboration d'une Stratégie régionale relative à l'introduction d'espèces marines envahissantes par les navires.

Le deuxième grand domaine d'activité vise à aider les Membres à améliorer leur gouvernance environnementale grâce au renforcement des capacités institutionnelles en matière d'évaluation de l'environnement, à l'élaboration de mécanismes de surveillance, de production de rapports et de définition de priorités et à la promotion des aspects environnementaux du développement durable. L'objectif est d'élaborer des procédures pour identifier les tendances, les nouvelles menaces et les politiques antagoniques qui mettent en péril le développement durable. Des systèmes de production de rapports simples mais systématiques seront conçus avec les Membres et seront adaptés aux principaux enjeux et indicateurs. Ces activités devraient alléger la tâche des pays insulaires océaniques

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

devant fournir des rapports dans le cadre des différents accords internationaux auxquels ils sont parties.

Elles entendent également améliorer la participation de la région aux principaux accords multilatéraux sur l'environnement (AME). L'objectif poursuivi est d'appeler l'attention sur les problèmes océaniques et de susciter le soutien des bailleurs internationaux (tels que le FEM) aux questions prioritaires de la région.

En 2005, le PROE a fourni une assistance aux pays membres en vue de leur participation à plusieurs conventions internationales, dont la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la lutte contre la désertification (CLD) et bien d'autres.

Mais une participation efficace nécessite une importante préparation aux niveaux national et régional et les accords internationaux s'accompagnent d'obligations en matière de production de rapports et de mesures visant à assurer leur respect. Le PROE aide les pays à s'acquitter de leurs obligations et à participer aux négociations internationales.

Pour soutenir les Membres du PROE, le Secrétariat encourage la coordination aux niveaux national et régional, fournit des conseils juridiques et techniques aux pays et participe à la préparation des documents d'information pour les conférences, en recensant les synergies entre les accords et les dispositifs internationaux connexes et en coordonnant les consultations préliminaires aux conférences afin de définir des positions régionales. Ce volet aborde également le besoin de renforcer les cadres juridiques régionaux tels que les Conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani. Il prévoit par ailleurs l'élaboration de partenariats promouvant la collaboration, la coordination et l'exploitation efficaces des ressources, par le biais d'initiatives océaniques de Type II, de groupes de travail du CORP et d'autres mécanismes régionaux.

Ces activités ont été ralenties en 2005 par les mouvements de personnel, et notamment par le départ des trois spécialistes chargés de ces domaines. D'importants progrès ont toutefois été réalisés dans les domaines suivants :

- Assistance à l'élaboration par les pays de Stratégies nationales de développement durable (axée sur l'intégration des questions d'environnement dans les plans nationaux) ;
- Participation aux grandes négociations internationales afin d'appuyer les petits États insulaires en développement lors de la Réunion internationale de Maurice ;
- Collaboration avec les organisations du CORP en vue de l'élaboration d'indicateurs environnementaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement ;
- Promotion et intégration des questions d'environnement dans le cadre du Plan pour le Pacifique.

Les objectifs et priorités du programme sont présentés en détail dans l'introduction du programme de travail et du budget 2007.

### Analyse financière comparative

Budget total	Dépenses réelles	Part des dépenses
2 902 237 \$US	3 401 874 \$US	117 %

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

**Volet :** 2.1 – Gestion des accords multilatéraux sur l'environnement et des mécanismes de coordination régionale

**Objectif :** Améliorer la capacité des États et territoires océaniques à gérer les AME et les autres mécanismes régionaux et accords internationaux pertinents

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet du programme :</b> 2.1 – Accords multilatéraux sur l'environnement, accords internationaux et mécanismes de coordination régionale					
2.1.1 Soutien et amélioration de la gestion des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et autres accords internationaux et mécanismes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes coordonnés de négociation, de ratification et d'application des AME opérationnels dans les États et territoires océaniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance aux représentants des pays insulaires océaniques dans le cadre des grandes conférences des accords multilatéraux sur l'environnement dont :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance aux Membres à la COP9 de Ramsar, la COP11 de la CCNUCC et la COP7 de la CLD ;</li> <li>• Assistance aux Membres en vue de la réalisation des rapports nationaux pour la COP9 de Ramsar ;</li> <li>• Réunions préparatoires des pays membres en vue de la COP9 de Ramsar et la COP11 de la CCNUCC.</li> </ul> </li> <li>• Contribution régionale et appui aux pays dans le cadre de la préparation des rapports stipulés par les AME, dont les communications nationales de la Convention sur les changements climatiques, les Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique, les programmes d'action nationaux sur la dégradation des terres de la Convention sur la lutte contre la désertification.</li> <li>• Développement d'un partenariat avec le PNUE concernant l'organisation d'activités de formation dans certains pays insulaires océaniques en vue d'améliorer leurs capacités de négociation.</li> <li>• Organisation en association avec le PNUE d'un atelier de formation sur la négociation destiné aux représentants des pays insulaires océaniques à la Conférence des Parties à la CCNUCC.</li> <li>• Assistance juridique et technique à l'élaboration d'un mémorandum d'accord pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans le Pacifique insulaire.</li> </ul>	<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>	
			Frais de personnel	183 971	117 984
			Frais de fonctionnement	181 596	495 302
			Frais d'investissement	1 167	7 508
			<b>Sous-total</b>	<b>366 734</b>	<b>620 794</b>
<p>Réduction des frais de personnel due au départ précoce de deux agents.            Augmentation des dépenses due à d'importants crédits supplémentaires reçus de bailleurs (NZXXB, UNOPS, CLD, etc.).            Cette section doit être lue avec celle sur le résultat 1.1.1.</p>					

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes coordonnés et renforcés pour assurer des liens et des synergies entre les AME et les accords internationaux pertinents.</li>   <li>• Intégration facilitée des priorités environnementales lors des négociations des accords internationaux et des mécanismes de coordination.</li>   <li>• Élaboration et soutien à des partenariats promouvant la collaboration, la coordination, la recherche et l'utilisation efficaces des ressources.</li>   <li>• Stratégies régionales intégrées mises en œuvre et soutenues (Plan océanien, Stratégie régionale de développement durable, Colloque sur la politique régionale des océans, Stratégie d'action pour la conservation de la nature, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du partenariat avec l'ONU concernant le projet sur les liens entre AME, qui entend recenser les relations entre ces différents accords et simplifier les obligations en matière de rapports et de conformité.</li> <li>• Élaboration et test aux Tonga d'un concept de cadre réglementaire national pour la mise en œuvre des trois conventions sur les substances chimiques (Bâle, Stockholm et Rotterdam).</li> <li>• Consultations avec les pays insulaires océaniques concernant le Troisième bilan global du FEM et inclusion des principaux éléments de la position de ces pays dans le rapport final.</li> <li>• Promotion des pays insulaires océaniques dans le cadre des processus du FEM (réunion du Conseil et du corps électoral du FEM) pour améliorer leur accès aux financements du FEM.</li> <li>• Élaboration d'une proposition sur l'accès aux ressources biologiques et le partage des bénéfices en vue de sa soumission au FEM en partenariat avec l'Institut des hautes études de l'ONU.</li> <li>• Contribution aux stratégies régionales dans le domaine environnemental, par exemple au Plan pour le Pacifique</li> <li>• Élaboration d'initiatives régionales par le biais du Cadre d'intervention sur les changements climatiques et de la Stratégie de gestion des déchets [voir résultats 2.3 et 2.4].</li> <li>• Coordination de l'adoption de la PIROP-ISA en tant qu'initiative de type II du SMDD par la Réunion internationale de Maurice.</li> <li>• Contribution à l'évaluation rapide par le Groupe de travail du CORP sur le milieu marin de la situation océanique en matière de gestion des océans et des côtes et de la définition des priorités nationales.</li> <li>• Mise en place d'un mécanisme régional de soutien aux ANCR et organisation de trois sessions de formation sous-régionales.</li> </ul>	



## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Assistance aux pays avant et pendant la 10e réunion de l'Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) pour que les priorités et préoccupations des pays insulaires océaniques soient reflétées dans la recommandation du programme de travail sur la diversité biologique insulaire à la COP8 de la CDB.</li> <li>Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie avec les représentants nationaux du programme de travail sur la diversité biologique insulaire, pour veiller à la consultation du Pacifique et à l'engagement prioritaire des bailleurs vis-à-vis de son exécution (manifestations parallèles de Maurice, réunions de la Table ronde, Forum, réunions du PROE et de la CPS, conseil du FEM, etc.).</li> <li>Obtention d'un financement et engagement d'un consultant en surveillance et évaluation en vue de l'élaboration d'indicateurs applicables à la Stratégie régionale d'action pour la conservation de la nature.</li> <li>Renforcement d'un nouveau partenariat en vue de soutenir les activités portant sur la conservation et les changements climatiques grâce à l'élaboration d'un mémorandum d'accord entre le PROE et le Conseil œcuménique des églises.</li> <li>Assistance à la Table ronde pour la conservation de la nature en vue de l'adoption d'un nouvel outil de suivi des progrès : la base de données océanique sur les zones protégées.</li> <li>Identification de six nouveaux partenaires [MSOffice1] en vue de la mise en œuvre de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature.</li> </ul>		
2.1.2 Soutien à la mise en œuvre des conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des obligations qui incombent aux pays insulaires océaniques en vertu des conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'amendements aux protocoles à la Convention de Nouméa et organisation d'une Conférence des plénipotentiaires qui les a adoptés en principe.</li> </ul>		
			<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	49 288
			Frais de fonctionnement	24 641
			Frais d'investissement	0
			<b>Sous-total</b>	<b>73 929</b>
			Réduction des dépenses due à la non-réception des fonds non identifiés ; cette section doit également être lue avec celle sur le résultat 2.1.3.	

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du Centre de formation régional sur les conventions de Bâle et de Waigani.</li> <li>Conventions d'Apia, de Nouméa et de Waigani ratifiées par les pays insulaires océaniens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de formation régional sur les conventions de Bâle et de Waigani opérationnel.</li> <li>Élaboration d'une demande de financement pour un projet sur les déchets électroniques et soumission au Secrétariat de la Convention de Bâle.</li> <li>Aucune nouvelle ratification n'a été reçue pour ces trois conventions.</li> <li>Recherche en vue de la préparation d'un document de réflexion sur la Convention d'Apia visant à la revitaliser.</li> </ul>			
2.1.3 Soutien à l'élaboration de lois nationales sur l'environnement en vue de l'application des AME	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lois promulguées par les pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prestation de conseils à deux pays en matière de droit de l'environnement. Fourniture à neuf pays d'une loi type sur la protection du savoir écologique traditionnel. Fourniture aux pays membres de liens aux sites web sur les AME et les instruments juridiques sur l'environnement pour les aider dans la rédaction de leurs lois.</li> <li>Réalisation d'études sur le cadre juridique environnemental de six pays.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	48 164	49 536
			Frais de fonctionnement	62 202	145 989
			Frais d'investissement	1 166	480
			<b>Sous-total</b>	<b>111 532</b>	<b>196 005</b>
			Augmentation des dépenses de fonctionnement due à une faute de frappe (70 000 \$) ; cette section doit également être lue avec celle sur le résultat 2.1.2.		

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

**Volet :** 2.2 – Suivi environnemental et rapports sur l'environnement

**Objectif :** Améliorer les mécanismes de surveillance et de production de rapports sur les performances environnementales et les pressions socio-économiques qui s'exercent sur l'environnement

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalisations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet du programme :</b> 2.2 – Suivi environnemental et rapports sur l'environnement					
2.2.1 Renforcement de la capacité nationale et régionale en matière de rapports sur l'état de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs clés sur l'environnement et le développement durable utilisés par les États et territoires océaniques pour révéler les tendances et pressions sur l'environnement.</li> <li>Systèmes d'information intégrés utilisés en matière de rapports sur l'état de l'environnement et de planification environnementale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration avec les organisations du CORP en vue de l'élaboration d'indicateurs portant sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs internationaux de développement.</li> <li>Assistance au ministère de l'Environnement des Tonga en vue de l'obtention d'un financement destiné à la préparation des rapports sur l'état de l'environnement.</li> <li>Aucune activité importante pour cet indicateur pendant l'année 2005 en raison du départ inattendu du personnel travaillant dans ce domaine.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	28 365	17 363
			Frais de fonctionnement	166 819	9 286
			Frais d'investissement	0	0
			<b>Sous-total</b>	<b>195 184</b>	<b>26 649</b>
			Réduction des dépenses due au départ précoce de l'agent d'exécution.		

**Volet :** 2.3 – Changements climatiques, variabilité climatique, élévation du niveau de la mer et atmosphère

**Objectif :** Améliorer la compréhension des États et territoires océaniques à l'égard des questions liées aux changements climatiques, à la variabilité du climat et à l'élévation du niveau de la mer et renforcer leurs capacités dans ces domaines

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalisations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet du programme :</b> 2.3 – Changements climatiques, variabilité climatique, élévation du niveau de la mer et atmosphère					
2.3.1 Renforcement des capacités météorologiques et climatologiques nationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien à la mise en œuvre des plans météorologiques nationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité pour cet indicateur pendant l'année 2005 en raison de l'absence de ressources humaines et financières.</li> <li>Le PROE a continué de promouvoir la formation des météorologues proposée, dans le cadre du programme OMM-NOAA, par le bureau océanique du service météorologique national de la NOAA. Six météorologues océaniques ont été formés en 2005.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	78 833	67 408
			Frais de fonctionnement	129 280	114 817
			Frais d'investissement	80	14 032
			<b>Sous-total</b>	<b>208 193</b>	<b>196 257</b>
			Réduction des dépenses due à la vacance du poste de responsable pendant une grande partie de l'année.		

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet du Système mondial d'observation du climat dans les îles du Pacifique (SMOC-IP) opérationnel</li>   <li>▪ Conférences annuelles des directeurs des services météorologiques régionaux soutenues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partenaires du projet ont mené des activités dans le cadre du plan de mise en œuvre du SMOC-IP, couvrant la remise en état et le soutien de quatre stations du réseau de stations d'observation en altitude (GUAN) et neuf stations du réseau de stations d'observation en surface (GSN), l'équipement et l'étalonnage par le Projet d'appui technique du SMOC et l'exécution, dans neuf pays, du projet Applications avancées de prédictions météorologiques, financé par AusAID et exécuté par le Bureau de météorologie australien.</li> <li>▪ Le projet a également procédé à l'essai concluant de pluviomètres à augets basculeurs de haute qualité dans quatre pays, présenté ses résultats à la 10<sup>e</sup> Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux à Nioué et à la 86<sup>e</sup> réunion annuelle de la Société météorologique américaine et examiné la possibilité d'étendre le plan sur les instruments du SMOC-IP à au moins six pays.</li> <li>• Le PROE a fourni une assistance à la Phase 2 de l'Institut de formation du réseau Asie/Pacifique sur le climat et les phénomènes extrêmes, à Apia (Samoa), en collaboration avec l'USP, le NIWA et le Centre Orient-Occident.</li> <li>• La 10<sup>e</sup> Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux a été organisée avec succès et accueillie par le gouvernement de Nioué. Cette conférence s'est soldée par la déclaration d'Alofi qui a été approuvée par la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE en vue de sa soumission à la réunion du Forum des îles du Pacifique fin 2005.</li> </ul>			
2.3.2 Informations sur le climat consolidées et accessibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement du centre régional d'échange sur les questions climatiques concernant la région Pacifique et coordination avec les initiatives nationales, régionales et internationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions préliminaires avec l'Université d'Hawaï et d'autres parties intéressées en vue de l'élaboration d'un centre conjoint d'échange sur les questions climatiques.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	15 847	9 058
			Frais de fonctionnement	10 528	101 708
			Frais d'investissement	80	126
			<b>Sous-total</b>	<b>26 455</b>	<b>110 891</b>
			Cette section doit être lue avec celle sur le résultat 2.3.3. Augmentation des dépenses due à la fourniture d'une importante assistance supplémentaire des bailleurs et à un soutien accru de l'ACDI.		

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
				Prévues	Effectives
2.3.3 Renforcement des mesures d'adaptation aux impacts des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets pilotes d'adaptation en place dans les États et territoires océaniques</li> <li>Proposition de renforcement des capacités en matière d'adaptation aux changements climatiques élaborée et mise en œuvre.</li> <li>Projets pilotes en matière de vulnérabilité et d'adaptation en place</li> <li>Mécanisme de financement régional établi</li> <li>Assistance aux deuxièmes communications nationales fournie</li> <li>Table ronde sur les changements climatiques opérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exécution dans quatre pays (Cook, Fidji, Samoa et Vanuatu) de projets pilotes sur l'adaptation financés par le Canada.</li> <li>Consultation de tous les pays insulaires océaniques en vue de la préparation d'un projet régional d'adaptation faisant fond sur le projet canadien. Les initiatives de vulnérabilité et d'adaptation figurent dans la demande de financement en cours de préparation en vue de sa soumission au FEM.</li> <li>Le mécanisme de financement régional devant être établi avec des fonds de l'AusAID sera mis en œuvre par d'autres moyens.</li> <li>Assistance aux pays en vue de la préparation de leurs bilans et propositions pour les deuxièmes communications nationales.</li> <li>La Table ronde sur les changements climatiques s'est réunie à Madang (PNG) et a préparé un cadre d'intervention révisé qui a été adopté par la 16e Conférence du PROE et par les dirigeants du Forum.</li> </ul>			
			Frais de personnel	58 144	95 787
			Frais de fonctionnement	96 828	430 458
			Frais d'investissement	80	145
			<b>Sous-total</b>	<b>155 052</b>	<b>526 390</b>
2.3.4 Promotion d'options d'atténuation et renforcement des mesures d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluations nationales et régionales sur l'élimination des obstacles à l'adoption de sources d'énergies renouvelables achevées et adoptées</li> <li>Évaluations des besoins technologiques effectuées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation des principaux problèmes énergétiques, des obstacles au développement des énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques et des besoins de renforcement des capacités pour éliminer ces obstacles dans 15 pays et territoires océaniques.</li> <li>Réalisation d'une synthèse régionale des 15 rapports nationaux.</li> <li>Achèvement du PIGGAREP approuvé par le Conseil du FEM (5,225 millions de dollars É.-U.) fondé sur les études du PIREP susmentionnées.</li> <li>Préparation de rapports régionaux sur les mécanismes de financement adaptés aux énergies renouvelables dans 15 pays territoires océaniques, d'un rapport sur un programme de démonstration attirant l'attention sur l'aspect commercial des énergies renouvelables et d'un rapport sur un programme régional de soutien technique aux énergies renouvelables.</li> <li>Lancement des discussions avec le Japon concernant le financement et la réalisation de l'évaluation des besoins techniques.</li> </ul>			
			Frais de personnel	48 548	81 435
			Frais de fonctionnement	130 528	53 833
			Frais d'investissement	80	0
			<b>Sous-total</b>	<b>179 156</b>	<b>135 268</b>
			Augmentation des frais de personnel due à la prolongation du projet et réduction des frais de fonctionnement due à la réalisation de la majorité des services de consultation par le responsable du projet.		

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
				Prévues	Effectives
2.3.5 Soutien à l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie régionale d'élimination des SAO mise en œuvre</li>   <li>▪ CFC éliminé d'ici fin 2005</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance aux Palaos en vue de la mise en place de réglementations sur les SAO et coordination du premier atelier de formation des douanes, dans le cadre de la stratégie régionale, aux Îles Marshall.</li> <li>• Élaboration des plans de travail pour les Îles Cook, Nauru et Nioué dans le cadre de la stratégie régionale.</li> <li>• Contribution au soutien des pays à un réseau régional sur les SAO.</li> <li>• Organisation d'un atelier de consultation national en vue de la mise en œuvre des réglementations sur les SAO à Kiribati.</li> <li>• Assistance technique ponctuelle et efficace aux pays et poursuite des activités sur les réglementations des SAO dans les pays.</li> <li>• Déclaration d'une consommation de CFC nulle dans cinq pays</li> </ul>			
			Frais de personnel	54 463	46 403
			Frais de fonctionnement	255 444	143 850
			Frais d'investissement	4 080	1 588
			<b>Sous-total</b>	<b>313 987</b>	<b>191 841</b>
			Réduction des dépenses due à l'exécution tardive de la formation des agents des douanes		

### Volet : 2.4 – Gestion des déchets et lutte contre la pollution

**Objectif :** Améliorer la capacité des pays et territoires océaniques à gérer la pollution marine, les déchets dangereux, les déchets solides, l'évacuation des eaux usées et les autres sources de pollution d'origine terrestre

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
				Prévues	Effectives
<b>Volet du programme : 2.4 – Gestion des déchets et lutte contre la pollution</b>					
2.4.1 Soutien au contrôle de la pollution marine par les pays et territoires océaniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan régional océanique d'intervention en cas de déversements en mer (PACPLAN) géré et prêt à être activé à la demande des pays.</li> <li>▪ Plans nationaux d'intervention en cas de déversements en mer (NATPLAN) élaborés pour les trois derniers pays (Niue, Nauru et Îles Salomon).</li> <li>▪ Stratégie concernant les équipements d'intervention en cas de déversements en mer soumise à la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan en vigueur et prêt à être activé. Aucune demande d'activation reçue en 2005.</li> <li>• Plans formulés pour Nioué et les Îles Salomon mais toujours pas pour Nauru.</li> <li>• Stratégie régionale achevée. La mise en œuvre des recommandations se fera au niveau national. Achat d'équipements dans cinq pays.</li> </ul>			
			Frais de personnel	61 586	72 129
			Frais de fonctionnement	126 232	89 362
			Frais d'investissement	0	86
			<b>Sous-total</b>	<b>187 818</b>	<b>161 577</b>
			Réduction des dépenses due à l'engagement par le responsable du projet de collègues des autorités maritimes australiennes et néo-zélandaises et des garde-côtes américains plutôt que de recourir à des consultants. Économies réaffectées à 2006.		

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
			Prévues	Effectives	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ateliers nationaux sur la pollution marine liée aux transports maritimes organisés dans cinq pays</li> <li>▪ Directives concernant la gestion écologique des ports élaborées et publiées</li> <li>▪ Stratégie régionale relative à l'introduction d'espèces marines envahissantes par les navires soumise à la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE.</li> <li>▪ Approbation par les EFM de leur stratégie nationale relative à la pollution marine causée par les épaves de la deuxième guerre mondiale.</li> <li>▪ Amendements des protocoles à la Convention de Nouméa soumis à la Conférence des plénipotentiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ateliers nationaux organisés dans cinq pays.</li> <li>▪ Directives élaborées et approuvées par l'Association des ports du Pacifique (APP) qui s'occupe de leur publication.</li> <li>▪ Projet de stratégie régionale achevé et soumis à un processus consultatif avant d'être présenté à la 17<sup>e</sup> Conférence du PROE.</li> <li>▪ Aucune demande n'a été reçue des EFM à ce sujet.</li> <li>▪ Amendements approuvés par la Conférence des plénipotentiaires en 2006.</li> </ul>			
2.4.2 Soutien à la gestion des substances et déchets dangereux par les pays et territoires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directives relatives à la bonne gestion des substances chimiques élaborées et distribuées, accompagnées d'une formation dans les pays.</li> <li>▪ Élimination des polluants organiques persistants dans 13 pays [EFM, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu].</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les publications et données techniques sur les substances dangereuses et la gestion des déchets ont été examinées et traduites en directives.</li> <li>• Audit des activités de collecte et de conditionnement des déchets organiques persistants dans 6 pays (Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Tuvalu et Vanuatu). Envoi en Australie des déchets organiques persistants de quatre pays et destruction des déchets de deux pays (certificats de destruction délivrés).</li> <li>• Assistance à la préparation des documents prévus par les Conventions de Waigani et de Bâle en vue du mouvement transfrontière des déchets de huit pays (en phase finale d'approbation par le gouvernement australien). Les déchets des huit autres pays devraient être envoyés en Australie en vue de leur destruction d'ici la fin de 2006.</li> </ul>			
			Frais de personnel	23 153	26 287
			Frais de fonctionnement	76 033	69 628
			Frais d'investissement	0	2 225
			<b>Sous-total</b>	<b>99 186</b>	<b>98 140</b>

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
				Prévues	Effectives
2.4.3 Élaboration de plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plans nationaux de mise en œuvre élaborés/achevés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance et conseils techniques à Kiribati, à la République des Îles Marshall et à Vanuatu</li> <li>• Sur les 12 pays de la région exécutant des plans nationaux de mise en œuvre, le Samoa a achevé le sien tandis que les Fidji, Nioué et la PNG sont bien avancés dans leurs préparatifs. L'élaboration de ces plans progresse bien dans les sept autres pays.</li> <li>• Organisation de la consultation régionale océanienne sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales, à Wellington (Nouvelle-Zélande), dans le cadre des préparatifs à la COP1 de la Convention de Stockholm. Cette réunion a donné lieu à la préparation d'une note d'information qui a été transmise au groupe d'experts sur ces questions.</li> </ul>			
			Frais de personnel	23 153	48 199
			Frais de fonctionnement	76 034	40 794
			Frais d'investissement	0	0
			<b>Sous-total</b>	<b>99 187</b>	<b>88 993</b>
<p>Cette section doit être lue avec celle sur le résultat 2.4.4. Ces résultats ont reçu d'importants crédits supplémentaires des bailleurs, et essentiellement de NZXXB. Les dépenses du Projet des eaux internationales ont également été plus importantes que prévu.</p>					
2.4.4 Soutien à la gestion des déchets solides et liquides par les pays et territoires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Personnel national formé en gestion des déchets solides</li> <li>• Décharges et gestion des décharges améliorées à Vanuatu et au Samoa (projets pilotes)*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation avec le JICA et l'OMS du 5<sup>e</sup> atelier de formation sur la gestion des déchets ménagers à Okinawa. Cet atelier a été suivi par des participants de 11 pays et a eu d'importantes retombées sur la façon dont de nombreux pays gèrent leurs déchets.</li> <li>• Mission à Vanuatu début 2005 et premières discussions sur la modernisation de l'installation de traitement des lixiviats. La modernisation de l'installation est en cours de planification.</li> <li>• La 2<sup>e</sup> phase de transformation de la décharge de Tafaigata (Samoa) a été achevée et l'installation de traitement des lixiviats est opérationnelle.</li> </ul>			
			Frais de personnel	107 010	120 281
			Frais de fonctionnement	473 894	774 705
			Frais d'investissement	4 564	2 940
			<b>Sous-total</b>	<b>585 468</b>	<b>897 926</b>



## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directives régionales d'amélioration des plans d'élimination des déchets élaborées et distribuées aux 14 pays insulaires océaniens.</li> <li>• Au moins une communauté de chacun des six pays participant au Projet des eaux internationales documentant les causes profondes des problèmes liés aux déchets locaux et prenant des mesures convenues à cet égard, dont le recyclage.</li>   <li>• Au moins quatre pays participant au Projet des eaux internationales ayant évalué les mécanismes (y compris les modes de subsistance) permettant de s'attaquer aux causes profondes des préoccupations liées aux déchets.</li>   <li>• Au moins quatre pays participant au Projet des eaux internationales ayant procédé à la révision de leurs mécanismes politiques, législatifs et institutionnels dans la perspective de la gestion des déchets. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégie régionale de gestion des déchets élaborée et diffusée aux 14 pays insulaires océaniens</li>   <li>▪ Campagne régionale de l'Année de lutte contre les déchets lancée au niveau régional et dans les 14 pays insulaires océaniens.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directives régionales élaborées en vue de leur diffusion en 2006.</li>   <li>• Les communautés pilotes des Tonga, des Fidji, de Kiribati, de PNG, de Tuvalu, et des Îles Marshall ont analysé les causes profondes des problèmes liés aux déchets et testé des solutions locales telles que le compostage des déchets organiques, la collecte et l'élimination payantes des ordures, les toilettes à compostage et la gestion des décharges locales.</li> <li>• Une analyse coûts-avantages des options de gestion des eaux usées de Funafuti a été entamée à Tuvalu fin 2005 et achevée début 2006. Une analyse économique du programme de sacs verts a également été lancée à South Tarawa en 2005 et achevée début 2006. Les Fidji ont lancé leur première stratégie de gestion des déchets liquides en 2005.</li> <li>• Révision de ces mécanismes effectuée aux Tonga, aux Fidji et à Kiribati. L'évaluation économique des déchets et des analyses coûts-avantages ont également été réalisées aux Tonga, aux Îles Cook, aux Fidji, aux Palaos et à Kiribati.</li> <li>• La Stratégie régionale élaborée suite à un vaste processus consultatif a été adoptée à la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE.</li> <li>• Elle a donné lieu à l'élaboration d'un plan d'action lors d'un atelier de formation régional organisé en association avec le JICA.</li> <li>• Cette campagne a été lancée avec succès aux niveaux régional et national aux Fidji, à Kiribati, à Nioué, au Samoa, aux Îles Salomon, à Tuvalu et à Vanuatu à différentes dates.</li> </ul>	

## PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS

**Volet :** 2.5 – Politique et planification environnementales

**Objectif :** Fournir des outils pour améliorer les moyens d'adaptation aux pressions et aux nouvelles menaces et possibilités en s'appuyant sur des évaluations intégrées et des processus de planification

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet du programme :</b>		<b>2.5 – Politique et planification environnementales</b>			
2.5.1 Utilisation des EIE et d'outils et de mécanismes de planification environnementale par les pays et territoires océaniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion, sensibilisation et formation aux EIE et aux systèmes de planification intégrée</li> <li>▪ Cadre d'évaluation des liens entre le commerce, l'investissement et les incidences sur l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune activité importante pour cet indicateur pendant l'année 2005 en raison du départ précoce du personnel travaillant dans ce domaine.</li> <li>• Contribution à la Réunion internationale de Maurice et au Plan pour le Pacifique en vue d'intégrer les aspects environnementaux dans les plans et les stratégies de développement (durable).</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	26 362	18 706
			Frais de fonctionnement	75 795	3 641
			Frais d'investissement	375	0
			<b>Sous-total</b>	<b>102 532</b>	<b>22 347</b>
			Cette section doit être lue avec celle sur le résultat 2.5.2. Réduction des dépenses due au départ de deux agents et à la vacance de leurs postes pendant une grande partie de l'année.		
2.5.2 Soutien à la mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement durable par le truchement de processus nationaux de planification environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stratégies nationales de développement durable appliquées</li> <li>▪ Plans nationaux liés à la gestion des ressources naturelles et au climat intégrés aux stratégies nationales de développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'assistance aux pays élaborant des stratégies nationales de développement durable. L'initiative dans ce domaine revient dorénavant au Secrétariat du Forum suite à la décision des dirigeants du Forum.</li> <li>• Conseils techniques fournis aux pays sur les grandes questions d'environnement (biodiversité/gestion des ressources naturelles ; pollution/déchets ; changements climatiques) en vue de leur inclusion dans les stratégies nationales de développement durable.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	76 750	41 717
			Frais de fonctionnement	46 836	13 149
			Frais d'investissement	0	0
			<b>Sous-total</b>	<b>123 586</b>	<b>54 866</b>
			<b>Frais de personnel</b>	<b>882 498</b>	<b>861 580</b>
			<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>2 006 900</b>	<b>2 511 165</b>
			<b>Frais d'investissement</b>	<b>12 839</b>	<b>29 129</b>
<b>TOTAL PROGRAMME AVENIRS OCÉANIENS</b>			<b>TOTAL</b>	<b>2 902 237</b>	<b>3 401 874</b>

## DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

### 3. DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

**Objectif du programme :** **Garantir l'existence de politiques et de services propres à contribuer à la réalisation des objectifs des programmes stratégiques du Secrétariat et à l'efficacité de l'organisation**

La principale fonction de la direction générale et des services administratifs est de diriger et guider le Secrétariat et de lui permettre d'assurer efficacement l'exécution de ses deux programmes stratégiques. Les services auxiliaires comprennent la direction, le soutien à la formulation et à la planification de politiques, les relations avec les bailleurs et les Membres, les services d'édition et de communication et les technologies de l'information, les services et les conseils financiers, l'évaluation et la mise en valeur des ressources humaines, la gestion de l'infrastructure et de l'actif et les services administratifs généraux.

#### Résumé des principales réalisations de 2005 :

Le Secrétariat et les services administratifs se sont concentrés en 2005 sur les prestations nécessaires à la bonne exécution des deux programmes stratégiques. La direction du PROE a fourni une orientation stratégique au programme de travail du Secrétariat, coordonné, géré et suivi la mise en œuvre des deux programmes stratégiques et du programme de travail et du budget du Secrétariat pour 2005.

Le soutien et l'assistance fournis aux pays insulaires océaniques se sont concentrés sur :

- Le renforcement des politiques, de la planification et des institutions des Membres, en vue d'une meilleure gestion de l'environnement et des activités de protection au niveau national ;
- L'intégration du programme de travail annuel du Secrétariat et des efforts engagés par les membres du PROE en vue du renforcement des politiques, de la planification et des institutions au plan national ;
- Les relations avec les bailleurs et les institutions financières internationales dans le cadre de l'élaboration et de la gestion des demandes de financement.

#### Principales réalisations :

- Organisation de la 16<sup>e</sup> Conférence annuelle du PROE ;
- Obtention de l'avis sans réserve des commissaires aux comptes concernant les états financiers de 2004 ;
- Ratification de la Convention portant création du PROE par deux gouvernements (États-Unis et Palaos) sur les trois derniers ne l'ayant pas ratifiée ;
- Participation active et de haut niveau aux réunions régionales et internationales pour appuyer les pays et territoires océaniques ;
- Poursuite de l'examen, de l'actualisation et de l'amélioration des procédures et processus de recrutement, d'administration et de gestion du personnel, des finances et des actifs, par souci d'efficacité et d'économie, et pour garantir leur application cohérente au sein de l'organisation ;
- Poursuite des visites dans plusieurs pays membres en vue de les consulter sur leurs besoins et priorités ;
- Fourniture d'informations et de dossiers pour les conférences et négociations ; collaboration et coopération régionales sur l'élaboration de politiques ; élaboration de directives pour appuyer et promouvoir la participation des pays et territoires océaniques.

#### Analyse financière comparative

Budget total	Dépenses réelles	Part des dépenses
1 542 551 \$US	1 565 602 \$US	101 %

## DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet 3.1 : Direction générale</b>					
<b>Objectif : Contribuer à l'amélioration des performances grâce à une direction éclairée</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien logistique aux Conférences du PROE</li> <li>• Consultation avec les Membres.</li> <li>• Maintien et renforcement des liens avec les bailleurs de fonds</li> <li>• Amélioration de la coordination régionale et internationale</li> <li>• Secrétariat géré de manière efficace et rationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositions pratiques et documents prêts en temps utile</li>   <li>• Suites claires et appropriées données en temps utile à toute question relative à la mise en œuvre des politiques et du programme de travail</li>   <li>• Élaboration de stratégies de financement sur plusieurs années et identification d'autres possibilités de financement</li>   <li>• Représentation lors des réunions annuelles du Conseil et des groupes de travail des organisations du CORP</li>   <li>• Secrétariat efficace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et diffusion aux Membres des documents de la 16<sup>e</sup> Conférence dans les délais prescrits.</li> <li>• Organisation des voyages de six participants de petits pays insulaires en vue de leur participation à la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE.</li> <li>• Tenue de la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE à Apia et fourniture des services de soutien et logistiques nécessaires.</li> <li>• Fourniture aux Membres de toutes les informations nécessaires sur le travail et les politiques du Secrétariat et réponses à toutes les questions posées dans le cadre de réunions, de visites dans les pays, d'ateliers ou d'échanges de correspondance.</li> <li>• Accord déjà conclu avec un bailleur en vue d'un financement pluriannuel et en cours de négociation avec un autre. Les discussions se poursuivent avec les autres bailleurs.</li> <li>• La direction a continué d'accorder une importance particulière à la représentation du PROE lors des réunions des dirigeants du CORP et des organes directeurs des autres organisations du CORP.</li> <li>• Le Secrétariat s'est acquitté de toutes ses obligations et a travaillé de manière efficace.</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	277 420	314 433
			Frais de fonctionnement	60 000	321 015
			Frais d'investissement	0	0
			<b>Sous-total</b>	<b>337 420</b>	<b>635 447</b>
			<p>Cette section doit être lue avec celle sur le résultat 3.4. Augmentation des dépenses due à l'organisation de la 16<sup>e</sup> Conférence et à la hausse des primes d'assurance.</p>		

## DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet 3.2 : Information et communication</b>					
<b>Objectif : Fournir des systèmes d'information et de communication fiables et conviviaux</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des bases de données de l'organisation et des programmes</li> <li>• Développement et maintenance des systèmes d'archivage</li> <li>• Maintien et amélioration de l'accès aux services bibliothécaires</li> <li>• Production et diffusion de publications et de supports de sensibilisation et d'éducation</li> <li>• Assistance sur les TIC au Secrétariat</li> <li>• Élaboration et mise à jour d'un processus de gestion des risques relatifs aux TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des systèmes administratifs grâce aux bases de données et aux systèmes de gestion des données</li>   <li>• Amélioration de l'accès en ligne aux données d'archives de l'organisation</li>   <li>• Bon fonctionnement des systèmes et du service de soutien/d'information conformément aux normes arrêtées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation du personnel sur la base de données des manifestations dans le cadre de la gestion des connaissances et des données</li> <li>• Formation et maintenance concernant les modules sur les collaborateurs et organisations (POD) et sur les manifestations (EDA)</li> <li>• Soutien par le biais de l'administration du site web du PROE</li> <li>• Système d'archives opérationnel avec environ 150 nouveaux documents électroniques</li> <li>• Environ 100 nouvelles publications électroniques ajoutées à la collection du CID</li> <li>• 1 500 demandes de téléchargement gérées avec succès</li> <li>• 1 543 demandes de publications du PROE reçues et documents envoyés dans un délai de 5 jours</li> <li>• 177 demandes d'information reçues par email et réponses envoyées dans un délai de 2 jours</li> <li>• 1 231 visites au CID</li> <li>• Production de rapports et de brochures publicitaires de haute qualité et mise à jour régulière du site web</li> <li>• Assistance aux opérations financières annuelles</li> <li>• Soutien aux pays membres par le biais de services d'assistance pour certains projets</li> <li>• Installation du matériel et soutien informatique à la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE ainsi qu'aux ateliers organisés au siège</li> </ul>	<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>	
			Frais de personnel	273 978	223 096
			Frais de fonctionnement	91 400	67 477
			Frais d'investissement	42 500	3 456
			<b>Sous-total</b>	<b>407 878</b>	<b>294 029</b>
			Réduction des dépenses due à la vacance du poste de directeur informatique pendant une grande partie de l'année.		

## DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition claire des références et des coûts des principaux services d'information et de communication</li> <li>Audit des systèmes sécurisés</li> <li>Apport ponctuel de recommandations à la direction sur les questions ayant trait aux technologies de l'information et de la communication</li> <li>Réduction optimale du coût global des communications et du temps d'immobilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rationalisation des commandes périodiques de matériel informatique</li> <li>Déploiement hebdomadaire automatique des mises à jour des antivirus pour tous les utilisateurs et serveurs du réseau</li> <li>Recherche d'attaques extérieures dans les journaux d'activité des pare-feu</li> <li>Fourniture de rapports hebdomadaires sur le service d'assistance et de soutien</li> <li>Fourniture de rapports périodiques à l'ensemble du personnel en vue du remplacement du matériel informatique</li> <li>Fourniture de soutien pour l'ensemble du réseau, des applications et du central téléphonique avec 3 % de temps d'immobilisation</li> </ul>			
<b>Volet 3.3 : Finance</b>					
<b>Objectif : Fournir des informations et des rapports transparents, justifiables et opportuns</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation en temps opportun d'états financiers fiables à la Conférence du PROE</li> <li>Présentation en temps opportun de rapports financiers fiables aux bailleurs de fonds</li> <li>Présentation de rapports de gestion financière à la Direction et aux programmes</li> <li>Fourniture de processus de gestion intégrée des risques financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avis sans réserve des commissaires aux comptes, préparation des comptes annuels et rapports budgétaires</li> <li>Préparation des rapports destinés aux bailleurs de fonds</li> <li>Préparation en temps utile des rapports de gestion et d'audit et des rapports financiers</li> <li>Règlement financier, politiques et procédures dûment appliqués</li> <li>Plan de gestion des risques approuvé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention de l'avis sans réserve des commissaires aux comptes concernant l'exercice 2004 pour la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE</li> <li>Budget de 2006 préparé pour la 16<sup>e</sup> Conférence du PROE et approuvé par celle-ci</li> <li>Fourniture de rapports financiers aux bailleurs en accord avec leurs exigences</li> <li>Préparation et diffusion mensuelles des rapports financiers et budgétaires requis par la direction et les chargés de projet</li> <li>Fourniture de services financiers à l'ensemble de l'organisation</li> <li>Suivi continu des systèmes et processus comptables pour veiller au respect du règlement financier et des politiques et procédures financières</li> <li>Recensement des risques financiers et prise de mesures appropriées pour protéger les actifs de l'organisation.</li> <li>Planification et gestion de l'investissement des excédents dans des dépôts bancaires à court terme</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	188 331	191 936
			Frais de fonctionnement	44 300	112 002
			Frais d'investissement	0	4 700
			Sous-total	<b>232 631</b>	<b>308 638</b>
			Augmentation des dépenses essentiellement due aux pertes de change (64 000 \$)		

## DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Résultat	Indicateurs vérifiables correspondant au résultat	Réalizations de 2005	Dépenses prévues et effectives au 31 décembre 2005 par résultat-clé (dollars É.-U.)		
<b>Volet 3.4 : Administration</b>					
<b>Objectif : Utiliser des systèmes de gestion du personnel et d'administration efficaces</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du recrutement et de l'orientation du personnel ainsi que des prestations sociales associées</li> <li>• Mise en place de systèmes de gestion des performances du personnel</li> <li>• Gestion de l'infrastructure et des actifs du Secrétariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement du personnel mis à jour, manuel fourni et actualisé</li> <li>• Révision annuelle du système de gestion des performances et des fonctions et attributions.</li> <li>• Entretien des actifs et biens et mise à jour des bases de données concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen et suivi de l'application du Règlement du personnel</li> <li>• Renouvellement de la couverture appropriée du personnel, conformément au Règlement du personnel</li> <li>• Fourniture en temps opportun de services administratifs efficaces dans le cadre des évaluations annuelles des performances du personnel</li> <li>• Suivi, application et actualisation des conditions d'emploi, conformément au Règlement du personnel</li> <li>• Tenue des dossiers sur le personnel et mise à jour des états de congés</li> <li>• Obtention de permis de travail pour les expatriés suite à leur recrutement et contractualisation</li> <li>• Amélioration et entretien de tous les biens et équipements du Secrétariat</li> <li>• Entretien et protection de tous les biens, bâtiments et terrains du Secrétariat et souscription aux polices d'assurance appropriées</li> <li>• Tenue du registre des immobilisations et réalisation de l'inventaire des biens et fournitures</li> </ul>		<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	181 922	124 316
			Frais de fonctionnement	348 700	203 172
			Frais d'investissement	34 000	0
			<b>Sous-total</b>	<b>564 662</b>	<b>327 488</b>
			Ces dépenses doivent être prises en compte avec celles du résultat 3.1.		
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS</b>				<b>Prévues</b>	<b>Effectives</b>
			Frais de personnel	<b>921 651</b>	<b>853 781</b>
			Frais de fonctionnement	<b>544 400</b>	<b>708 365</b>
			Frais d'investissement	<b>76 500</b>	<b>3 456</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>1 542 551</b>	<b>1 565 602</b>